



Après plus de deux ans, le bébé des syndicats perce sa première dent...

Enfin, le Conseil supérieur du Travail, fondé par le gouvernement Godbout en 1940, à la demande expresse des Syndicats catholiques qui en ont fait un des principaux articles de leur programme dans la poursuite de domination de la classe ouvrière de notre province, s'est réuni cette semaine à Québec, après deux ans d'atermoiements. La réunion était sous la présidence de l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail. A peu près tous les membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour de la réunion n'était pas particulièrement chargé. Il y avait à élire la Commission permanente du Conseil, qui doit être formée de deux représentants du groupe ouvrier, de deux représentants du groupe patronal et de deux représentants du groupe des économistes et des sociologues, soit six membres.

Au début de la séance, l'hon. M. Rochette a donné aux membres toutes les directives nécessaires. Après avoir esquissé les aspects actuels du problème du travail, le ministre a fait connaître le but, les fonctions et les attributions de cet organisme.

La constitution d'organes tripartites permanents composés de représentants des pouvoirs public, des travailleurs et des employeurs, dit M. Rochette, est une des méthodes les plus efficaces de collaboration, parce qu'elle permet une confrontation constante des informations, conceptions et opinions des parties intéressées et parce qu'en raison même de la continuité des travaux elle se prête dans les meilleures conditions à l'examen des problèmes complexes que posent l'élaboration et l'application de la législation sociale. Ces organismes réunissent, à côté des représentants des employeurs et des travailleurs, des fonctionnaires et des techniciens. Ils ont généralement une fonction consultative; cependant, on leur confère parfois un pouvoir délibératif, notamment lorsqu'il s'agit de prendre une décision sur certaines modalités d'application de la législation.

Dès sa création, le Conseil supérieur du Travail devient l'un des principaux organes de collaboration des groupements professionnels avec le législateur. On peut dire que, notamment en France, où il existait depuis janvier 1891, et en Belgique, toutes les réformes de la législation du travail ont été étudiées par lui, saisi qu'il était de tous les grands problèmes que soulevaient les rapports entre employeurs et travailleurs, problèmes que l'évolution technique, économique et sociale multipliaient et aggravaient sans cesse.

Dès qu'une question est soumise au Conseil supérieur du Travail, continue l'hon. M. Rochette, il procède à son étude; il examine les conditions dans lesquelles elle se présente et les solutions qu'elle réclame. Grâce à sa composition, il est près de la réalité que les mesures projetées, législatives et réglementaires, doivent régir; il élabore un projet viable que les pouvoirs publics pourront sanctionner, sûrs d'y trouver les dispositions qui satisferont les exigences de la vie réelle, sûrs aussi de voir ces dispositions plus facilement admises par les milieux intéressés, car c'est à ces milieux, précisément, qu'appartiennent ceux qui les ont élaborées.

C'est donc dire que la collaboration de représentants des travailleurs et des employeurs pour la préparation et l'application de la législation sociale est utile et même indispensable, non seulement parce qu'ils sont directement intéressés, mais parce qu'ils peuvent apporter au Parlement, au gouvernement et aux administrations publiques des renseignements et des avis dont la valeur technique et pratique est incontestable, et qu'il importe de prendre en considération pour le succès de l'oeuvre législative.

L'hon. M. Rochette dit que l'institution d'une commission permanente parachève l'organisation du Conseil supérieur du Travail. A la demande du ministre du Travail, elle étudie les conditions du travail, les conditions des travailleurs, les rapports entre patrons et ouvriers. Elle prend connaissance des documents et statistiques qui doivent servir de base à ses travaux; elle peut demander des compléments d'enquête et entendre toutes les personnalités susceptibles de l'éclairer. Elle peut être appelée à donner son avis sur les causes et les circonstances d'une grève. Les comptes rendus de la commission permanente sont envoyés à chaque membre du Conseil, au moins quinze jours avant l'ouverture de la session, où ils seront discutés.

Le ministre du Travail peut convoquer le Conseil en session extraordinaire à toute époque de l'année. L'ordre du jour de la session est réglé par lui et communiqué aux membres du Conseil, quinze jours avant la session.

Pour les questions qu'elle doit soumettre au Conseil, la commission permanente désigne un rapporteur; à la demande de la délégation ouvrière et patronale, elle doit en désigner

(Suite à la quatrième page)

M. Tom Moore a quitté l'hôpital

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui était dans un hôpital de Montréal depuis le 7 mai dernier, est retourné dans sa famille à Ottawa, mais les médecins lui ont conseillé de ne pas reprendre son travail avant quelques jours et de ne pas trop recevoir de visiteurs.

Au Conseil des Métiers

Le Conseil des Métiers et du Travail a tenu, jeudi soir, une intéressante réunion sous la présidence de M. Paul Fournier, assisté des vice-présidents J.-M. Shannon et Onésime Renaud.

Le rapport de l'exécutif, contenant cinq clauses, recommandait l'adoption de questions importantes ayant trait à la loi sélective et autres, dont le Travail Organisé a beaucoup à se plaindre.

Au chapitre des correspondances, le secrétaire J.-E. Gariépy donna lecture de plusieurs correspondances, entre autres, celles du secrétaire général du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, M. J.-A. D'Aoust, et de J.-W. Lenger, président du Comité d'organisation, qui offrit de nouveau sa démission pour des raisons plausibles.

Une discussion assez animée s'engagea entre les délégués. M. Larose, délégué des charpentiers-menuisiers, regrette beaucoup l'attitude du délégué Lenger. Il le prie donc de revenir sur sa décision. Le délégué J.-W. Lenger se dit déterminé à maintenir sa démission, laquelle par un vote démissionnaire fut acceptée.

Un ouvrier en retard considéré comme un saboteur

D'après des dépêches de Berne, Suisse, les travailleurs allemands qui arrivent trois fois en retard à l'ouvrage sont conduits au poste de police comme saboteurs, selon un éditorial paru dans le "Deutscher Allgemeine Zeitung", pour demander aux citoyens de ne pas manger trop vite.

Répondant à cet éditorial, un citoyen (existe-t-il encore un seul citoyen libre de parler en Allemagne) demanda: "Comment pourrions-nous manger lentement? Nous quittons le travail à midi et il nous faut au moins dix minutes pour nous rendre au magasin. Là nous faisons la queue pendant 30 minutes avant d'être servis... et il nous reste juste dix minutes pour manger notre maigre repas. Si nous sommes en retard trois fois, nous sommes conduits au poste de police comme saboteurs."

Les ouvriers de Sorel se réunissent spontanément

En dépit des efforts concertés des politiciens et de la police les travailleurs s'assemblent spontanément

Jeudi dernier, les travailleurs de Sorel ont démontré, en dépit des efforts des politiciens sous la coupe des patrons qui ont donné des ordres à la police d'empêcher la tenue d'une assemblée dans le parc public, qu'ils étaient déterminés à entendre les dirigeants du mouvement ouvrier leur donner les moyens de sortir de leur esclavage économique imposé par des patrons réactionnaires de Sorel.

Après qu'on leur eût défendu l'accès du parc public, les dirigeants du mouvement trade-unioniste international se réfugièrent dans une cave où le Conseil des métiers de la métallurgie a établi ses quartiers généraux, parce que c'était la seule place qu'ils avaient pu louer dans la ville de Sorel, une puissante pression ayant été faite sur les propriétaires de salles pour les empêcher de louer leurs salles aux organisateurs du mouvement trade-unioniste international. C'est de là qu'ils adressèrent la parole aux travailleurs, après y avoir fait installer de puissants haut-parleurs.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, quelque dix mille travailleurs se réunirent autour de la bâtisse et dans les rues environnantes, pour écouter le message des organisateurs de l'assemblée. Des discours furent prononcés par les confrères Paul Fournier, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du Travail de Québec, et Adrien Villeneuve, organisateur du Conseil des métiers de la métallurgie. Les auditeurs manifestèrent bruyamment leur enthousiasme chaque fois que les orateurs faisaient allusion à leur esclavage économique sous la férule des intérêts financiers et industriels qui ont la main haute dans la ville de Sorel, et qu'ils leur indiquaient les moyens de se libérer de leurs chaînes, soit: en joignant les rangs des unions ouvrières internationales sous la bannière de la Fédération Américaine du Travail.

Le président de la Fédération provinciale du Travail de Québec, Elphège Beaudoin, fut spécialement violent dans ses remarques sur la structure de la direction politique de Sorel qui permet aux politiciens, agissant probablement sous les ordres de certains employeurs à tendances fascistes, de refuser aux citoyens et aux ouvriers de cette ville le droit de se servir de leur propre parc public pour y tenir une assemblée. M. Beaudoin demanda aux travailleurs s'il n'était pas grand temps pour eux de reconnaître qu'ils n'obtiendraient jamais rien qui vaille des deux vieux partis traditionnels et s'ils devaient encore espérer obtenir justice lorsqu'ils demandent leur juste part des profits de leur labeur. Il demanda instamment aux ouvriers de réfléchir s'il ne serait pas temps pour eux d'appuyer leur propre parti, qui ne serait pas lié par ses promesses aux gros intérêts financiers et industriels.

Paul Fournier, du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, donna aux travailleurs des exemples concrets de ce qui a été accompli dans d'autres centres industriels de la province de Québec par les unions affiliées à la Fédération Américaine du Travail, qui ont obtenu pour des milliers d'ouvriers de meilleures conditions de travail et des salaires leur permettant de faire face à la hausse croissante du coût de la vie.

Par l'intérêt qu'ils ont montré et l'enthousiasme qu'ils ont manifesté, il est apparent pour l'observateur le moins averti et impartial que les travailleurs de Sorel en ont assez de leur sujétion économique et politique à la dictature de certains intérêts puissants qui dictent leur ligne de conduite, leur disant s'ils doivent ou ne doivent pas demeurer dans telle ou telle maison et leur niant même l'usage d'un parc public qui, somme toute, est la propriété de tous les citoyens et non de quelques politiciens.

La demande d'un réel parti ouvrier croît de jour en jour, ainsi que la croyance dans l'esprit des travailleurs que c'est le seul chemin qu'ils doivent suivre s'ils veulent obtenir pour eux et leur famille un niveau de vie décent et briser les chaînes de la dictature de certains capitalistes à la tournure d'esprit fasciste.

L'unité ouvrière est indispensable pour obtenir le succès

Nous revenons à la charge et c'est le grand besoin qui nous fait agir ainsi sur la question de l'unité ouvrière considérée comme étant la chose la plus indispensable pour obtenir le succès, que nous prévoyons par l'organisation.

Sans cette unité réelle et concertée les ouvriers, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, se trouvent parfois dans un dilemme pour revendiquer leurs droits, eux qui possèdent la force économique et ne savent point s'en servir.

C'est vraiment regrettable de constater qu'il y ait si peu de compréhension afin de faire un choix judicieux d'une seule et unique union, leur garantissant une entière protection dans leurs réclamations justes et raisonnables auprès du patronat.

Les employeurs sont toujours là aux aguets, attendant le moment propice, sachant à l'avance que les ouvriers d'une même industrie sont divisés, pour frapper le coup qui rendra la désunion facile et par la suite en retirer tous les bénéfices.

Malheureusement, nous le disons à contre-cœur, cette désunion existe dans les rangs des unions ouvrières. Les membres se laissent aller à une inconscience illogique par leurs divergences d'opinions émises un peu trop souvent, tandis que le contraire devrait se produire quand il s'agit d'une question générale intéressant tous les gens du métier. Par conséquent, ils devraient montrer un front uni pour résoudre cette question parfois d'une importance capitale.

On est surpris ensuite que l'entente fasse défaut et qu'après cela le patron ou le contremaître d'une industrie quelconque apprenne, avant que les ouvriers retournent au travail le lendemain, ce qui s'est passé à l'assemblée.

Qui devons-nous blâmer? Pas d'autres que les ouvriers eux-mêmes, parce que quelques mécontents se sont permis de commettre des indiscretions déplorables.

Ouvriers, une fois pour toutes, cessons nos agissements défavorables à notre cause. C'est de notre faute si nous nous faisons épier par nos adversaires, en faisant connaître trop à l'avance et en temps inopportun ce que nous désirons obtenir du patronat pour notre mieux-être et celui de nos dépendants.

Cette leçon pourra être salutaire, je l'espère, à ceux qui liront ces quelques lignes.

BEN. DROLET.

Beau geste de la Loge Sainte-Marie

La Loge Sainte-Marie 34 des wagonniers des usines Angus a accompli un beau geste, au cours de sa réunion mensuelle, tenue vendredi dernier, sous la présidence de M. Donat Allaire, assisté du vice-président Auguste Talbot et du secrétaire-correspondant, Alcide Montpetit.

La Loge a approuvé une recommandation de son exécutif à l'effet que lors de la prochaine émission de l'emprunt de la victoire la Loge souscrive à cet emprunt, jusqu'à concurrence de \$4,000. Ce montant, ajouté à celui de \$2,000 déjà souscrit, mettra à \$6,000 le montant que la Loge aura contribué.

Comme l'on sait, M. Henri Vaillancourt représentera les loges de la Fraternité des wagonniers pour l'Est du Canada, à la convention de la Fédération Américaine du Travail, dont les assises seront tenues à Toronto, Ontario, dans la semaine du 4 octobre prochain.

Une délégation composée de MM. Donat Allaire, président, A. Montpetit, secrétaire, Henri Vaillancourt, Jos. Gour et Alfred Gauthier, membres du Comité de protection, a été chargée de représenter la Loge Sainte-Marie à une soirée sociale qui sera donnée par la Loge Terminal No 72, à laquelle il se fera une distribution de médailles-souvenir de 25e anniversaire, offertes par la Fraternité internationale des wagonniers, comme témoignage de reconnaissance aux membres vétérans de cette importante organisation ouvrière.

Un événement identique se produira dans un avenir rapproché, alors que la Loge Sainte-Marie distribuera à son tour 70 de ces médailles-souvenir à ses membres de plus de 25 années d'unionisme.

Le comité social, dirigé par M. Alfred Gauthier, est à faire tous les préparatifs nécessaires.

Les membres ont entendu des rapports très intéressants du secrétaire-financier R.-B. Lamarche, du trésorier A. Bertrand, et du Comité de protection et de griefs. Ce dernier fit mention de questions très difficiles à régler à cause de l'entêtement de ceux qui sont en charge des divers départements. Toutefois, le comité vient toujours à bout de régler les griefs à la satisfaction des intéressés.

Ajournement au vendredi, 9 octobre prochain.

Les employés de brasseries réclament la reconnaissance de l'union

C'est un fait indéniable qu'il existe présentement en notre ville une puissante union des employés de brasseries. L'effectif compte plus de 1,000 membres et c'est leur intention de réclamer la reconnaissance de l'union internationale et des salaires analogues à ceux que reçoivent les employés des brasseries de l'Ontario.

Cela comprend une augmentation de 20 à 25 cents de l'heure pour toute la main-d'œuvre des brasseries de Montréal.

Interrogé à ce sujet, M. J.-W. Lenger, président du Comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail, nous informe que le projet d'entente est maintenant rédigé et il sera soumis à l'approbation des membres au cours d'une assemblée, mercredi, le 16, au No 1440, rue Bleury.

Les débardeurs

L'Association Internationale des Débardeurs, Local 375, tiendra son assemblée régulière dimanche, le 20 septembre, à 2 heures de l'après-midi, en leur salle, au numéro 525 de la rue Bonsecours. Des questions importantes seront discutées. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

J.-M. SHANNON,
Secrétaire-trésorier.

Les employés de tavernes vont de succès en succès

Dix nouvelles recrues furent initiées à l'Union locale 200 des employés de tavernes, dimanche dernier. Le président Jos. Rémy leur fit prêter l'obligation d'usage.

La famille Villandré a offert à l'Union ses plus sincères remerciements pour les vœux de sympathie exprimés à l'occasion de la mort de M. Albert Villandré, ex-vice-président de cette union. Le président général de l'Union internationale fait part au local 200 que la réclamation des bénéfices de décès de M. Villandré était devant l'Exécutif général.

M. Charles Lalonde, secrétaire-financier, a présenté un rapport très intéressant qui montre une excellente situation financière pour l'Union locale 200.

Il a été question que la prochaine assemblée de dimanche, le 27 octobre, soit sous les auspices du Comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

M. J.-W. Lenger, président du Comité, a fourni les explications nécessaires relatives à un mouvement d'urgence pour les employés de tavernes. Dans ses remarques, il cita les diverses industries où le comité d'organisation a réussi à intéresser les ouvriers au besoin de s'unir pour améliorer leur sort. L'enthousiasme, fait-il remarquer, compte pour beaucoup dans l'effort de l'organisation ouvrière.

M. Eugène Duplessis, délégué au Conseil des Métiers et du Travail, fit voir le travail gigantesque exécuté par les comités de ce conseil.

Il annonça, à la satisfaction des intéressés, que le cadre de l'Union sera placé cette semaine à la taverne Albert Lachaine, rue Saint-Jacques, Place Saint-Henri, et que la Royal George Tavern, sise 2117, rue Rachel Est, possède présentement le cadre de l'Union.

Il appartient donc, d'ajouter M. Duplessis, aux unionistes de l'ouest et de l'est de la ville d'accorder leur clientèle à ces deux établissements.

Reconnaissance obligatoire des unions ouvrières

L'hon. Peter Heenan, ministre du Travail dans le gouvernement provincial d'Ontario, a annoncé que ce gouvernement, à sa prochaine session, soumettra aux députés un projet de loi obligeant les patrons à reconnaître les unions ouvrières et le contrat collectif.

M. Heenan a conféré avec les représentants du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et ceux du Congrès canadien du Travail.

"Je veux", dit-il, "que cette loi soit un guide pour nous tous. Son but principal est de légaliser les négociations collectives et le droit d'association pour les ouvriers. Mais la question des sanctions et de l'application de la loi est aussi une question importante. Nous voulons que la loi soit la meilleure du genre."

Il fit remarquer que la politique des patrons qui refusaient de reconnaître les unions était désuète.

Présentation de médailles d'or

Il nous est rarement donné d'assister à une cérémonie aussi grandiose que la soirée sociale organisée par la Loge Terminal 72 des wagonniers, au Café Saint-Jacques, 415 est, rue Sainte-Catherine, samedi dernier. Environ 300 membres et leurs épouses, dont une grande partie appartenait aux Loges Loyal Star 27 et 97 des Dames auxiliaires de la Fraternité des wagonniers d'Amérique, y assistaient. Cet événement social avait pour but la présentation d'une médaille d'or souvenir à une trentaine de membres de plus de 25 années consécutives d'unionisme.

Ces héros et pionniers de la Loge Terminal sont : MM. N. Séguin, J. Raymond, A. Lamer, A. Lamothe, J. Bélanger, F. Primeau, J. Lussier, A. Lussier, O. Achim, A. Ménard, O.-P. Lamothe, C. Lenoir, D. Gauthier, R. D'Aoust, E. Dubé, A. Bouchier, E. Massicotte, Z. Lavigne, B. Cartier, R. Robidoux, T. Guérin, F. Laberge, F. Barney, R. Faucher, J. Lavoie, M. MacDonald, A. Ste-Marie, J. Brunet, A. Dandurand, W. Beaulac, J. Gadbois, A. Bachand, H. Sedgwick, S. Foster et M. Hill.

La plus franche gaieté régnait dans la nombreuse assistance. M. Lucien Denis, président de la Loge 72, agissait conjointement avec M. Gaston Vincent comme maîtres de cérémonie. Mmes Mary Willard, Gaston Vincent et Lucien Denis épingleaient sur la poitrine des héros de la fête ce magnifique médaillon.

Parmi les invités, on remarquait : M. Sam Upton, vice-président général du Comité de protection du réseau du Canadien National, Henri Vaillancourt, vice-président général du Comité de protection du réseau du Pacifique Canadien, Mme Gaston Vincent, 5e vice-présidente générale des dames auxiliaires de la Fraternité des wagonniers d'Amérique, MM. Donat Allaire, Alcide Montpetit, C. Letendre, Jos. Gour, Alfred Gauthier, de la Loge Sainte-Marie 231, des wagonniers, Jos. Tremblay, A. Bois, A. Bellemare, de la Loge Saint-Henri No 606, Mme Mary Willard, présidente de la Loge 97 des dames auxiliaires des wagonniers, et Ben. Drolet, chroniqueur du *Monde Ouvrier*.

M. Lucien Denis souhaite la bienvenue aux invités ainsi qu'aux héros de la fête. Des discours furent prononcés par M. Sam Upton, qui expliqua comment en 1904 la Loge Terminal fut fondée et tous les progrès qu'elle a accomplis ; M. Donat Allaire souligna le fait que si les loges des wagonniers jouissent des avantages présents, c'est grâce à ces pionniers dont nous célébrons la fête ce soir.

Mme Gaston Vincent déclara que Montréal possède présentement deux loges des dames auxiliaires, la loge 27 et la loge 97.

Mme Mary Willard, présidente de la nouvelle loge 97, fit appel à la coopération de tous les wagonniers, afin que leurs épouses, leurs filles et leurs sœurs joignent les rangs de la Fraternité des dames auxiliaires.

M. Jos. Tremblay, ancien président de la Loge Saint-Henri No 606, fit remarquer que les membres de la Loge 72 sont sortis des rangs de la Loge Saint-Henri et que nous ne pouvons trop faire pour récompenser ceux qui le méritent.

M. Gaston Vincent, président de la Loge 72, et M. Henri Vaillancourt, vice-président général du Comité de protection du réseau du Pacifique Canadien, furent les derniers orateurs.

M. Lucien Denis fit une mention spéciale de la présence à cette fête du chroniqueur du *Monde Ouvrier*, M. Ben. Drolet, qui invita les wagonniers à se faire des lecteurs assidus du seul journal ouvrier de cette province.

Des rafraichissements furent servis, ainsi qu'un excellent goûter, que les convives ont réellement appréciés. Bref, la fête fut très bien réussie, grâce au Comité d'organisation, composé de MM. Lucien Denis, président ; Gaston Vincent ; James Donovan, secrétaire ; J.-A. Bachand et J.-L. Lynn.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue LaGauchetière Est. Président, Paul Fournier 1440 Bleury; secrétaire-correspondant — correspondant-secretary, J. E. Gaiépy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. LA. 5331; vice-présidents Onésime Renaud, 900 boulevard St-Laurent; J.-M. Shannon, 406, rue Champ-de-Mars, Tél. BE. 182.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Labor (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; Associate member: Amalgamated Lithographer of America No. 27; President, W. Forrest; vice-président, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 103, 686 Notre-Dame St. W., Tel. MA. 7489; Executive John Moore, Alfred Quéry and John C. Kelly; Auditors, J. A. Ricard and J. D. Kelly. Council meets second Tuesday of each month at 900 St. Lawrence Blvd.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145. — S'assemble le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Président, Joseph Saint-Hilaire, 4115, rue Papineau, Tél. CH. 7174; secrétaire-trésorier, Ch.-E. Chailford, 7430, rue Christophe-Colomb, Tél. DO. 3771.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176. — Meets first Sunday of each month at the Mount Royal Hotel, R. M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 103, 686 Notre-Dame St. W.; Business hours: 9.00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9.00 a.m. to 1.00 p.m.; Tel. MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARRIERES - MENUISIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président, Ferdinand Doucet; vice-président, Elzéar Bernier; secrétaire, Edouard Tonnaint; trésorier, E. Lanthier; exécutif, J. A. Chamberlain, Emery Lanthier, B. Labelle; gardien, Georges Bélair; agent d'affaires Edouard Tonnaint.

Assemblée chaque mercredi, à 8 h. du soir, au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs, au Monument National, chambre 11, N. L'heureux, secrétaire.

U. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e jeudis de chaque mois, au Monument National, chambre 10, Jos. Remy, secrétaire, 8813, rue Henri-Julien.

U. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, chambre 10, Endore Primeau, secrétaire, 116 — 4e Avenue, Verdun.

U. L. 1224, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, à 1252, rue Stanley, H. H. Salter, secrétaire, 2282, avenue Oxford N. D. G.

U. L. 1360 s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest, Notre-Dame; H. Martin, secrétaire, 2845 rue Claude-Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harla Daoust, secrétaire, 159 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1553, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2138, rue Valois, Charles Thibault, secrétaire, 2435, rue Orléans. Membres Associés ce local s'assemblent le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux. — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. LA. 2503. Officers — Or-ficers: Elphège Beaudoin, président et agent d'affaires; Jean Renaud, vice-président; O.-A. Neveu, sec. financier; Victor Trudeau, assistant agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Joseph Barbusel, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédent l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE, Local 319. — S'assemble tous les lundis du mois au No 1331A est, rue Ste-Catherine. Président Raoul Gervais 4266 Marquette, Tél. FR. 4119; Tél. FR. 4158; secrétaire-correspondant, vice-président, J. L. Morel 1159 Amherst René Demers, 1009 Sherbrooke, est, Tél. AM. 1991; trésorier, L.-P. Boisselle, 504, rue Gouin; secrétaire-financier, Ernest Desève, 6533, rue St-Dominique; conducteur, A. Goudreau, 9075B est, rue Notre-Dame. Auditeurs: Arthur Botsman, 4621 rue Colonel; H. Leduc, 2422A, est, rue Demonty; Marc Prévoist 8548 Chateaubriand; Sentinelle, Marc Prévoist; gardien, Jos. Girard, 8145, rue St-André; agent d'affaires, Edgar Gilbert, bureau 909, boul. St-Laurent, chambre 31, Tél. PL. 7371.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 219. — BOOT & SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; vice-président, René Champagne, 10645 Sackville, DU. 351; 2e vice-président, Alex Santa, 3669 St-Dominique; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112, rue Wolfe; secrétaire financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKereher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 6511, résidence, CL. 7125; assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4670, rue Papineau, Tél. AM. 7662; sentinelle, Philias Leclair, 1308 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3e vendredi du mois à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; vice-président, Mlle Alice Riendeau, 921 Dorchester est.; secrétaire, Jos. Beaudry, 1508 rue Beaudry.

RENOMMÉ DEPUIS DES ANNÉES. PLUS FORT! PLUS SAVOUREUX!



Gin de KUYPER

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

302 FRA

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

Les peintres opposer aux règlements des permis de travail

Les peintres, membres de l'Union locale 349, sont opposés à la nouvelle réglementation du Service Sélectif. Ils disent que ces règlements, qui exigent qu'un préavis de sept jours soit donné pour quitter son emploi et qu'un permis soit acquis pour se chercher du travail, ne sont pas applicables dans leur cas.

Ils se déclarent incapables de savoir comment procéder, eux qui travaillent dans bien des cas deux jours pour un patron et trois jours pour un autre.

Les intéressés sont mécontents de cet état de choses, parce que ce n'est pas facile, paraît-il, d'approcher les préposés au bureau du Service National Sélectif. Ils veulent bien respecter la loi mais ils ne peuvent faire l'impossible.

De vives protestations s'élevèrent contre le fait que les ouvriers attendent des jours et des jours avant d'obtenir des employés du bureau du Service National Sélectif un permis de travail.

L'Union locale a décidé de demander au Conseil des métiers de la construction de protester énergiquement contre la nouvelle réglementation du préavis de sept jours et des permis de travail comme n'étant pas applicable aux ouvriers de la construction. Le Conseil des Métiers et du Travail sera prié également de protester contre la façon dont les bureaux de placement du service sélectif sont administrés.

M. Edgar Gilbert, organisateur local, rapporte qu'une délégation du Conseil de la construction, composée de MM. Edouard Larose, Onésime Renaud et de lui-même, s'est présentée au bureau de M. Lymburner, directeur du bureau du service sélectif, pour protester contre l'application des règlements du service sélectif aux ouvriers de la construction.

Il semble tout probable que la délégation se rendra à Ottawa pour demander l'intervention du ministre

du Travail fédéral, l'hon. Humphrey Mitchell.

M. Gilbert fait rapport qu'il a visité un grand nombre de chantiers importants sur lesquels un grand nombre de peintres sont employés.

Quant au boni de vie chère, M. Gilbert rappelle que la question est devant le Conseil régional du travail en temps de guerre de Québec, qui a fait une offre de 4 cents de l'heure, laquelle a été refusée. Le Conseil régional, dit-il, étudiera de nouveau la question.

Une discussion fort animée fut amorcée sur la question de savoir où en était rendue la campagne contre la Compagnie des Tramways.

On protesta contre le Comité exécutif de la ville pour ne pas avoir fait diligence sur cette question. On a exprimé l'opinion de soumettre tout le projet d'exiger une réduction du prix de passage sur les tramways après minuit à la Législature provinciale.

A l'issue de la séance, dix nouveaux membres furent admis: M. Raoul Gervais, président, leur fit prêter le serment d'usage.

Législation semblable à la loi Wagner au pays

Le gouvernement canadien projette une législation analogue à la loi Wagner actuellement en vigueur aux Etats-Unis, a déclaré M. J.-A. D'Aoust, secrétaire du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, aux délégués de la 76e conférence annuelle des briqueteurs, maçons et plâtriers, à Toronto, cette semaine.

"Comme l'a déjà annoncé le ministre du Travail de l'Ontario, l'hon. Peter Heenan", a ajouté M. D'Aoust, "un projet de loi donnant aux ouvriers le droit de s'organiser sera présenté à la prochaine session de l'Assemblée législative. Le gouvernement fédéral ayant un projet analogue en vue, il s'agira de savoir qui mettra le premier la loi en vigueur."

Le Travail Organisé perd Rod Plant

Un batailleur déterminé et un travailleur infatigable du mouvement ouvrier a été perdu pour nous quand Rod Plant, secrétaire-adjoint du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, mourait récemment à Ottawa. Le confrère Plant, qui occupait ce poste au Congrès depuis plus de quinze années, était avantageusement connu par tout le Dominion et avait, préalablement, occupé nombre de postes importants dans le mouvement ouvrier.

Le confrère Plant était peintre de son métier et fut président de l'Union locale No 200 des peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique durant un certain temps. Après une maladie qui l'obligea pour ainsi dire à quitter sa profession et à se faire livreur-boulangier; il organisa l'Union des livreurs-boulangers d'Ottawa dont il devint éventuellement président, puis secrétaire et chargé d'affaires.

En 1923, le confrère Plant devint membre du personnel du bureau des évaluateurs de la ville d'Ottawa. C'est à ce moment-là qu'il devint membre de l'Union des employés civiques. C'est également en 1923 que le confrère Plant fit ses débuts comme secrétaire-adjoint du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Puis, en 1934, il devint rédacteur en chef adjoint du

En même temps, il était secrétaire et organisateur des catégories A et B des membres des Unions fédérales, alors que cette section de membres du Congrès fut établie.

Le confrère Rod Plant s'est aussi activement occupé de politique municipale. Il fut élu conseiller municipal en 1929 et garda ses fonctions jusqu'en 1934. Durant son mandat, son activité lui fit obtenir une révision des règlements de salaires raisonnables de la ville, laquelle révision fit une impression favorable chez les ouvriers.

Le confrère Plant s'est aussi beaucoup occupé de l'Association d'éducation des travailleurs dont il fut successivement vice-président et secrétaire-trésorier durant douze années. Il fut également membre de plusieurs corps du Travail Organisé et s'y comporta toujours avec distinction et habileté.

La perte du confrère Plant est amèrement ressentie par des milliers d'ouvriers syndiqués du Canada qui admiraient son intelligence, son tact et son intégrité.

Contrat signé par les ouvriers et les fabricants de réticules

Le secrétaire du Conseil de district des charpentiers et menuisiers, M. Edouard Larose, nous a déclaré que "les ouvriers du bâtiment semblent satisfaits, du moins pour le moment, du boni de vie chère de 5 cents de l'heure, bien que le boni ne soit pas aussi élevé que celui qu'ils avaient réclamé au Conseil régional du travail en temps de guerre."

On sait que le Conseil régional s'est basé sur les fluctuations du coût de la vie depuis juillet 1941 et sur les fluctuations possibles de l'indice fédéral jusqu'au 1er septembre 1943 pour établir le boni de vie chère des ouvriers du bâtiment. "On eût, toutefois préféré", a dit M. Larose, "que le boni expirât le 1er mai de l'an prochain, c'est-à-dire au moment du renouvellement de notre contrat collectif de travail."

Les ouvriers ont droit à ce boni en recevant leur première paye du mois de septembre.

M. Larose invite aussi tous les menuisiers qui ont été congédiés sans préavis de sept jours, depuis le 1er septembre, à communiquer immédiatement avec lui, au Monument National. M. Larose a reçu du gouvernement fédéral un télégramme lui affirmant que l'on prendra des mesures dans tous les cas où on lui aura fourni les noms des compagnies et ceux des ouvriers congédiés.

M. Larose désire informer les menuisiers que le bal du local 52 des Dames auxiliaires aura lieu, le 6 novembre, au Palais d'Or.

La situation de l'ouvrier est meilleure

Ottawa, 15. — Du au contrôle des prix et des salaires, la situation de l'ouvrier canadien durant la guerre actuelle est meilleure qu'elle ne l'était au cours de celle de 1914-1918. Des comparaisons entre les statistiques disponibles serviront à illustrer la chose. Elles démontrent de façon concluante l'action salutaire du contrôle des prix par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et de l'application de la politique du gouvernement touchant le contrôle des salaires. On est redevable à cette dernière pour une augmentation des salaires actuels si on les compare à ceux des années soi-disant prospères de 1926-1929.

Durant la dernière guerre, au cours de la période d'un peu plus de deux ans, de juillet 1914 à octobre 1916, l'indice du coût de la vie monta de 100 à 116.1. Au cours de la période correspondante de la guerre actuelle, l'indice est monté de 100 à 114.6, et à peu près la moitié de cette hausse s'est produite durant les derniers six mois de la période en question. Ainsi, l'on constate que durant les deux périodes correspon-

dantes d'un peu plus de deux ans au début des deux guerres, la hausse dans le coût de la vie a été à peu près la même. Voyons maintenant ce qui s'est produit au cours des périodes qui suivirent.

Durant les neuf mois, d'octobre 1941 à juillet 1942, l'indice ne s'est accru que de 2.4 points alors que pendant les neuf mois, d'octobre 1916 à juillet 1917, il s'était accru de 18.2 points, soit presque huit fois plus que pour la période correspondante de la guerre actuelle.

De juillet 1914 à juillet 1917, l'indice du coût de la vie est monté de 100 à 134.3, alors que d'août 1939 au 1er juillet 1942 il n'est monté que de 100 à 117.0.

Ceci établit donc que jusqu'à date, durant la guerre actuelle, l'augmentation dans le coût de la vie n'a été que de 50% ce qu'elle fut durant la période correspondante de la dernière guerre.

On doit signaler, en plus, une amélioration générale des salaires, amélioration sensible dans certains cas, si on les compare à ceux des années soi-disant prospères de 1926-1929. — La Presse.

Une arme dangereuse à la disposition du service sélectif

Le préavis de sept jours que tout patron ou employé doit donner par écrit avant un congédiement ou un changement d'emploi est considéré ici comme un des moyens les plus efficaces à la disposition du service sélectif national pour faire respecter les nouveaux règlements du travail au Canada.

La semaine dernière, on s'en rendit compte lorsque des ordres furent donnés de ne pas émettre de permis de recherche d'emploi aux quelque 2,700 grévistes de l'Imperial Tobacco Company, Limited, à Montréal.

On ne l'expliqua pas clairement au ministère fédéral du Travail, mais si la grève n'avait pas été rapidement terminée comme elle le fut, les grévistes n'auraient pu obtenir de permis avant qu'une semaine complète ne se fût écoulée.

Une fois que des permis auraient été remis aux grévistes, ils n'auraient été valides que pour un territoire donné, pour une certaine industrie ou même pour une certaine usine.

On estime que le préavis ou son équivalent — le permis de recherche d'emploi — émis seulement après une semaine, et non aussitôt qu'un ouvrier perd son emploi — donneront sans doute à réfléchir à ceux voudraient déclarer des grèves jugées illégales par le ministère fédéral du Travail. Ces restrictions ne s'appliquent pas, fait-on remarquer, aux travailleurs qui sont en grève légitimement.

D'ailleurs, il existe des avantages et des désavantages pour tous. Ainsi, déjà les chefs de grandes entreprises se sont aperçus qu'ils ne pouvaient mettre à pied leurs employés sans préavis. Il faut que les patrons se soumettent aux nouveaux règlements ou le service sélectif leur refusera la permission d'embaucher d'autres travailleurs durant sept jours et plus, si les violations sont par trop flagrantes. — JOHN DAUPHINEE.

Une augmentation aux ouvriers du bâtiment

Les Unions internationales et les Syndicats catholiques des métiers de la construction annoncent que le Conseil régional du travail en temps de guerre vient de consentir une augmentation de salaires de 5 cents de l'heure à tous les ouvriers du bâtiment de Montréal. Cette augmentation est accordée au lieu du boni que les ouvriers avaient réclamé.

Effectifs nouveaux de la Fédération Américaine

On annonce que la Fédération Américaine du Travail a un effectif de 5,482,581 membres. C'est l'effectif le plus élevé qu'elle ait groupé dans son histoire.

Selon une déclaration des quartiers généraux de Washington, son effectif a augmenté de 913,525 membres en 1942. Il faut dire que les campagnes de recrutement des Unions internationales aux Etats-Unis et au Canada ont beaucoup contribué à cette augmentation.

Il convient de signaler à ce propos que les Unions internationales de Montréal ont recruté, depuis mai dernier, environ 25,000 membres.

Union internationale fondée à Sorel

Le Comité d'organisation en temps de guerre des Unions internationales a fondé sa première union, mardi, à Sorel, à l'issue d'une réunion ouvrière à laquelle assistaient des milliers de personnes. Plus de 400 ouvriers auraient adhéré à la nouvelle union.

Les Unions internationales tinrent leur réunion au bureau local. Les ouvriers devaient tout d'abord se réunir au parc public, mais la police refusa, dit-on, au dernier moment, l'usage du parc aux représentants des unions. Un haut-parleur fut installé au bureau local pour permettre à la foule d'entendre les discours.

Les principaux orateurs furent: MM. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du Travail Paul Fournier, président du Conseil des Métiers et du Travail et président du comité d'organisation ouvrière en temps de guerre; J.-A. Charron, président du Conseil des métiers de la métallurgie; Oscar Boyer et Adrien Villeneuve.

Public notice is given by these presents that the undersigned have accepted under benefit of inventory the Succession of the late Dame Anna Hochberg, housewife, of Montreal, Quebec, Montreal, Sept. 15, 1942. Irving Spector, Sophie Spector Becker, John Jacob Spector, Reuben Spector.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Léonard Rouher, expéditeur, de la Cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Maria Gordeschuk, de la Cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 15ème jour de septembre, 1942.

MERGLER & MERGLER,

Procureur du requérant
Chambre 503, Edifice Tramways,
150 rue Craig-Ouest,
Montréal.

"Où le prix rencontre la qualité"

UN SEUL MAGASIN

PAUL CORBEIL

"LE MEUBLIER DU NORD"

DU. 5737 434 Est, Boul. CREMAZIE Etablie en 1915

Buanderie-IMPERIAL-Laundry & SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKirk 1179 Call FALKirk 1179
1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

APRES PLUS DE DEUX ANS...

(Suite de la première page)

deux qui doivent respectivement soutenir les avis des deux parties. Elle expose au Conseil le résultat de ses travaux, ses observations et ses propositions de réforme. Sur ces bases s'engage la discussion du Conseil qui peut faire procéder à de nouvelles enquêtes; donne son avis sur les résultats des enquêtes et sur les réformes qu'elles appellent. Cette discussion se termine par le vote d'une résolution.

Des allocutions furent aussi prononcées par l'hon. Wilfrid Hamel, ministre sans portefeuille, qui souhaita grand succès aux membres du Conseil; M. Anatole Désy, du groupe des économistes et sociologues, qui demanda surtout de laisser à la porte des délibérations du Conseil toute question d'intérêt privé ou de groupe, pour ne porter attention qu'à l'intérêt général de la nation; M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; M. J.-A. Juneau, président pour le district de l'Association des marchands détaillants du Canada.

Puis on procéda à l'élection du président du Conseil supérieur. M. Yvon Bouchard proposa M. Anatole Désy comme président, et M. Léonce Girard proposa le R. P. G.-H. Lévesque, directeur de l'école des sciences sociales, de Québec. Ce dernier s'étant récusé, M. Anatole Désy fut déclaré élu président.

On fit ensuite l'élection des membres de la commission permanente en nommant deux représentants de chacun des trois groupes de membres du Conseil.

Les deux membres de la commission pour le groupe qui représenteront la classe des travailleurs sont: M. Joseph Matte, de Québec, président du Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, Québec; et M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Le groupe B, formé des représentants du capital, a choisi comme représentants M. Emile Arbour, président de l'Association des maîtres imprimeurs de Montréal; et M. J.-R. Latter, de l'Anglo-Pulp and Paper Mills, de Québec.

Enfin le groupe des sociologues et des économistes a choisi pour le représenter à la commission permanente, le R. P. G.-H. Lévesque, directeur de l'école des sciences sociales, de Québec; et M. Léonce Girard, secrétaire du comité paritaire de l'industrie de la chaussure de Montréal.

Vu qu'il y a déjà deux ans que le Conseil supérieur du Travail est fondé et que depuis cette date il ne s'est pas encore réuni avant cette semaine, nos lecteurs ont dû oublier les noms des membres de ce Conseil. Nous allons les leur rappeler:

Groupe A, représentants du Travail

Joseph Matte, président du Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, Québec.

J.-B. Arsenaull, président du Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières.

Claude Jodoin, organisateur de l'Union internationale des travailleurs en vêtements pour dames, de Montréal. (M. Jodoin ayant été élu député de Saint-Jacques, est inapte à siéger au Conseil et il devra être remplacé sous peu).

Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, Montréal.

Gérard Picard, secrétaire de la Confédération des travailleurs catholiques, Québec.

Philippe Lessard, président de la Fédération de la pulpe et du papier, Port-Alfred, Chicoutimi.

J.-E. Marquette, organisateur général du "Quebec Provincial Labour Executive Committee", Montréal.

Charles Massé, vice-président québécois du bureau législatif canadien des Unions du Transport ferroviaire (Railway Transportation Organizations), Montréal.

Groupe B, représentants du capital

G.-Blair Gordon, président de la Dominion Textile Company, Limited, Montréal.

Louis Daoust, administrateur de la chaussure, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Montréal.

J.-E. Alain, président de la "Victoria Furniture, Limited", Victoria-ville.

J.-R. Latter, "Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, Limited", Québec.

J.-A. Juneau, président du Conseil du district de Québec de l'Association des marchands détaillants du Canada, Inc., Québec.

Emile Arbour, président de l'Association des maîtres imprimeurs de Montréal, Inc., Montréal.

E.-A. Bouillon, gérant général, pour la côte de Gaspé, de Robin, Jones & Whitman, Limited, Paspébiac.

Yvon Bouchard, président de la Harvey Chemical Company, Québec.

Groupe C, économistes et sociologues

Le R. P. Louis Lévesque, directeur de l'école des sciences sociales, Québec.

M. Paul Lebel, Québec.

Anatole Désy, a/s Nesbitt, Thomson & Co., Ltd., Montréal.

Léonard Marsh, professeur d'économie politique, université McGill, Montréal.

L.-N. Buzzell, B. Com., C.A., Montréal.

Valmore Gratton, commissaire industriel, office d'initiative économique de la cité de Montréal, Montréal.

Armand Voizard, représentant spécial de la "Canadian Car and Foundry Company, Limited", Montréal.

Léonce Girard, secrétaire du Comité paritaire de l'industrie de la chaussure, Montréal.

Groupe D, membres adjoints

Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, Québec.

Henri Loudin, membre de la commission du salaire minimum, Québec.

O.-E. Sharpe, commissaire de la Commission des accidents du travail, Québec.

Fortunat Fortier, chef du service de la recherche économique, ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, Québec.

F.-M. Gibaut, service des renseignements industriels et commerciaux, ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, Québec.

En faveur de la loi Wagner

Avant d'entendre M. Murray, le Congrès canadien du Travail, à sa séance de mercredi, avait examiné plusieurs questions importantes. Ainsi il a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement fédéral de passer immédiatement une loi analogue à la loi américaine Wagner pour déclarer illégales les unions de compagnies et rendre obligatoires les contrats collectifs de travail.

Contrat collectif à la MacDonald Tobacco

Les représentants de l'Union locale de l'Union internationale des employés du tabac ont eu un entretien, mardi, avec les directeurs de la MacDonald Tobacco Company, au sujet du contrat de travail qu'ils désirent négocier avec la compagnie. Les membres de l'Union ont approuvé le projet, au cours de la semaine.

Les membres ont aussi procédé à l'élection de leurs directeurs. Voici le résultat: MM. Roméo Thivierge, président; Rosario Legault, vice-président; Roland Soulière, secrétaire-financier et archiviste; Marq Smetona, secrétaire-archiviste; Em. Sabourin, guide; Arsène Thibault, sentinelle; René Bougie, Mlle Stella Danylovitch et Marguerite Caumartin, vérificateurs.

Le comité de négociation se compose de MM. Thivierge, Legault et Soulière et de Mlle Danylovitch.

La nouvelle charte que le représentant international de l'Union, M. R.-A. Duval, a remise récemment au local porte le numéro 235.

Les vidangeurs retournent au travail

MM. Honoré Parent et H.-A. Gibeau, respectivement directeur des services municipaux et directeur des travaux publics, ont reçu, mercredi, une salle pour étudier cette proposition déclarée la grève dans la journée de mardi. Ils ont déclaré aux grévistes qu'ils consentaient à recevoir une délégation officielle pour discuter le différend, si les grévistes retournaient au travail immédiatement.

Les grévistes devront présenter un mémoire de leurs requêtes. Comme il leur est difficile de se procurer une salle pour étudier cette proposition des autorités, M. Gibeau leur permit d'utiliser le marché Saint-Jacques, jeudi soir. Tous les grévistes ont accepté la suggestion de M. Parent et sont retournés au travail jeudi matin.

Selon M. Parent, la principale cause du différend a trait à la suspension d'un employé qui aurait refusé de travailler pendant des heures supplémentaires. Celui-ci aurait été suspendu pour une journée et les 64 autres employés auraient ensuite refusé de travailler en signe de protestation. M. Parent a précisé que la ville traite très bien ses employés et qu'aucune ville canadienne ne leur donne de meilleurs salaires.

La mort pour les saboteurs, en Pologne

Dans un communiqué reproduit par le journal *Litzmannstaedter Zeitung* de Stockholm, les autorités allemandes affirment que les personnes qui sabotent les ouvrages de protection contre la guerre aérienne, en Pologne occupée, seront punies de mort.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province. Exécutif: J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenaull et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Francq, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094

Téléphone: LAncaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montréal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenaull and R. M. Bennett, vice-presidents, Marcel Francq, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone: LAncaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal.

Salaires et pouvoir d'achat

Le salaire, si important soit-il au point de vue ouvrier, n'est pourtant pas l'unique facteur à envisager quand on se penche sur le problème économique du travailleur de l'usine ou de l'employé de bureau. Il importe de juger du salaire en relation avec le coût général et moyen de la vie qui lui est coexistant. En d'autres termes, le salaire est un facteur du problème, le coût de la vie en est un autre et c'est le rapport entre ces deux facteurs, c'est-à-dire le pouvoir d'achat, qui constitue le centre de gravité de notre problème économique de toujours. On juge de l'état économique d'un pays et de la prospérité de ses habitants par la puissance d'achat de sa monnaie, non pas seulement par le volume des salaires distribués par l'agriculture, l'industrie et le commerce ou encore par le simple énoncé de son coût de la vie.

L'expérience nous a d'ailleurs appris que les augmentations successives des salaires venant après des augmentations successives du coût de la vie dans un pays donné ne produisent guère, en fin de compte, que ce traditionnel cercle vicieux où le pouvoir d'achat est rarement considéré avec le sérieux que comporte pourtant le rôle de tout premier plan qu'il joue sur la scène économique du monde civilisé.

Maintenant que salaires et coût de la vie sont à peu près stabilisés, il s'agit non seulement de stabiliser le pouvoir d'achat de la masse des petits consommateurs, qui sont l'énorme majorité dans tous les pays, mais de réduire graduellement le prix de revient des articles de consommation courante en éliminant de ce prix de revient les facteurs superflus qui y ont été incorporés par application d'une économie désormais désuète à laquelle nous devons l'opulence des uns et la misère des autres. Ces facteurs superflus, causes permanentes de l'inique inflation des prix de revient, sont: salaires administratifs outrageusement excessifs, dividendes, publicité commerciale et surcapitalisation des entreprises industrielles et commerciales. En ramenant les capitalisations de nos entreprises diverses à des proportions honnêtes, c'est-à-dire en les "déliquant"; en réduisant les salaires administratifs aux besoins normaux des administrateurs, évalués hors de tout procédé fantaisiste, ce qui est encore de mode aujourd'hui; en supprimant les dividendes parasites et une publicité commerciale parfaitement inutile, entre nous soit dit, on pourrait déflationner les prix de revient à un niveau rationnel, remonter le pouvoir d'achat de chacun à l'étiage approprié et tarir ainsi la source principale des différends industriels qui ont toujours plus ou moins paralysé l'essor national vers un mieux-être général, ces différends industriels ayant généralement pour cause une insuffisance de pouvoir d'achat.

L'inflation ayant pour résultat fatal la dépréciation de notre monnaie, on ne saurait donc la combattre efficacement que par une offensive de contre-inflation ou de déflation correspondante. Notre pouvoir d'achat doit être stable et suffisant. Pour cela, le salaire doit être stabilisé à un niveau suffisant et le coût de la vie réduit à sa plus simple expression par des mesures appropriées, dut notre idéologie économique d'avant-guerre être enfouie "en ce linceul de pourpre où dorment les dieux morts" et remplacée par une conception sociale où la sécurité économique pour tous ait le pas sur l'ignominie sécuritaire des privilèges d'une minorité parasitaire.

La main-d'oeuvre est suffisante

Cleveland, Ohio. — La secrétaire du travail des Etats-Unis, Mlle Frances Perkins, a déclaré, mardi dernier, que les experts gouvernementaux avaient surestimé les besoins de main-d'oeuvre pour les nouvelles usines de guerre. Elle est d'avis que point ne sera besoin pour le Congrès d'accorder à la Commission de la main-d'oeuvre le pouvoir de régulariser le placement des travailleurs de guerre.

"Par exemple," dit-elle, à une conférence de presse, "on avait estimé qu'il faudrait 150,000 hommes à l'usine Ford de Willow-Run, mais on a constaté en dernier lieu qu'il n'en fallait que 60,000."

Adressant ensuite la parole devant les membres de l'Association unie des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage (United Association of Plumbers and Steamfitters), Mlle Perkins déclara que "les raccourcis de la production, l'amélioration constante des ouvriers qualifiés, le nombre grandissant des femmes dans l'industrie légère et le programme d'entraînement des apprentis vont permettre au gouvernement d'IGNORER LE SERVICE SELECTIF POUR LE TRAVAIL." — Les journaux.

Un parti ouvrier? Pourquoi pas?

Par ELPHEGE BEAUDOIN

Président de la Fédération provinciale du Travail de Québec

Depuis quelque temps, l'on est forcé de constater que le public a les yeux tournés vers nos dirigeants, se demandant ce que ceux-ci se proposent de faire pour nous assurer un avenir meilleur. Les partis politiques existants, bleu, rouge, c.c.f., etc., se combattent pour gagner la faveur populaire avec des promesses de toutes sortes.

Depuis que les partis politiques existent nous vivons sous des régimes successifs de prometteurs, et nous sommes encore à nous demander si jamais nous verrons à l'oeuvre un parti politique qui réussira à mettre à exécution des réformes qui depuis longtemps déjà s'imposent, mais que les partis actuels ne peuvent nous donner, de peur de déplaire à ceux qui détiennent les cordons de la bourse.

Dans ce tourbillon continu de la majorité des ouvriers est attirée dans l'orbite de l'un ou l'autre des partis existants soit par intérêt personnel, par habitude, soit par de nouvelles promesses que les dirigeants ont toujours à leur disposition en temps d'élection. Les ouvriers admettent que quel que soit présentement le parti au pouvoir, nous ne serions pas beaucoup plus avancés par un changement pour un autre parti déjà existant, et que la succession des cliques n'a rien d'alléchant pour n'importe quelles classes de la société, à l'exception d'un groupe restreint de personnes directement intéressées et ce parce qu'elles sont assurées de pouvoir de temps à autre s'approcher de l'assiette au beurre.

Pourtant nous sommes forcés d'admettre que le public en général est fatigué de cet état de choses, fatigué de se faire dire éternellement à chaque élection qu'il est le seul maître de la situation (pour une journée seulement), fatigué d'entendre répéter les mêmes promesses jamais réalisées, fatigué de voir le pot aux roses changer de main de temps à autre (toujours inaccessible aux compétences pourtant), fatigué de constater que les gens sérieux ne semblent pas vouloir sortir de la torpeur dans laquelle ils semblent enlisés depuis toujours, pour prendre les affaires publiques en mains et essayer de nous donner des administrations convenables. Il va falloir que finalement nous réclamions un changement radical qui nous débarrassera pour toujours des années de disette que nous avons traversées.

Nous devons nous faire justice nous-mêmes. Si ceux qui se sont succédé à date dans nos administrations publiques ne peuvent rien nous garantir pour l'avenir, pourquoi ne pas essayer de diriger la barque nous-mêmes (il paraît qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même)? Et tout le monde admettra qu'il est impossible de faire plus mal que ceux qui nous ont dirigés jusqu'à date. Du choc des idées jaillit la lumière, et si, par hasard, c'était la lumière qui nous a toujours manqué, la lumière qui, dans les circonstances, devrait s'appeler Parti Ouvrier? Pourquoi pas? Les ouvriers, en somme, c'est tout le monde, du moins tous ceux qui travaillent pour gagner leur existence, et personne ne réussira à me convaincre que ce groupe ne comprend pas la très grande majorité du peuple. Alors la solution à nos problèmes devrait être un Parti Ouvrier qui agira, pour le peuple, par le peuple et au nom du peuple. Le temps a démontré qu'en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande, cette expérience valait la peine d'être tentée, puisque dans ces pays toutes les classes de la société ont bénéficié d'un mieux-être appréciable dû aux législations sociales qui ont été placées dans les statuts de ces pays, législations que seul un Parti Ouvrier peut se permettre de donner au peuple. Pourquoi les ouvriers de la province de Québec ne suivraient-ils pas l'exemple de ces pays? Ce qui est bon pour eux devrait l'être pour nous. Qu'en pensez-vous?

Employés de la MacDonald Tobacco en négociation

Les travailleurs du tabac employés à la MacDonald Tobacco ont reçu leur charte portant le No 235 de l'Union internationale. Cette charte fut remise récemment par M. J.-A. Duval, de Louisville Kentucky, représentant de l'Union.

A ce moment le nouveau local procéda à l'élection de ses nouveaux directeurs avec le résultat suivant :

Président, Roméo Thivierge; vice-président, Rosario Legault; secrétaire financier, Rolland Soulières; secrétaire - archiviste, Mary Smetona; Guide, Arsène Thibault; sentinelle, Emile Sabourin; vérificateurs, René Bougue, Mlle Stella Danykovitch et Marguerite Caumartin.

On rapporte qu'une entrevue a eu lieu mercredi avec les directeurs de la MacDonald Tobacco Co. au sujet du contrat de travail et que les employés désirent négocier avec la compagnie. On a bon espoir d'en arriver à une entente.

Les négociateurs sont MM. Roméo Thivierge, Rosario Legault et Rolland Soulières.

Les ouvriers du bâtiment satisfaits de leur boni

Le Conseil régional du travail en temps de guerre vient d'autoriser les fabricants de réticules de Montréal à remettre une augmentation de salaires de \$2 par semaine à tous leurs employés. La requête lui avait été présentée par les patrons et les représentants de l'Union locale No 9 de l'Union internationale, à la suite du renouvellement du contrat de travail. Cette augmentation est rétroactive au 1er août dernier.

Selon les renseignements que nous communiquent l'agent d'affaires de l'Union, M. Charles Montmorency, les salaires actuels des employés varient de \$17 à \$35 par semaine. Les apprentis reçoivent \$9 par semaine durant les premiers six mois, après quoi ils sont classés comme des ouvriers de métier. Les heures supplémentaires, après 4 heures par semaine, sont rétribuées au taux de salaire et demi.

Le comité de négociation qui a conclu l'entente avec les manufacturiers était composé de Mmes Jeanette Wilson et Fernande Bruyère, de MM. Pierre Bruyère, président, Marc Karasek, William Shizgal, Roland Juneau, Marcel Lafleur et Charles Montmorency.

50e anniversaire des employés de tramways

Les employés de tramways étaient en fête, mardi soir, les officiers avaient pour la circonstance retenu la salle de l'Union des débardeurs, 526, rue Bonsecours.

La célébration du 50e anniversaire de l'Union internationale des employés de chemins de fer électriques et chauffeurs d'autobus débuta par l'assemblée régulière de la Division 790, sous la présidence de M. J.-Elphège Beaudoin, assisté du vice-président Jean Renaud, de M. O.-A. Neveu, secrétaire-financier, et de M. Victor Trudeau, assistant agent d'affaires.

Au chapitre des correspondances, le bureau-chef fait savoir qu'il avait acheté pour \$25,000,000 de bons de la victoire depuis le commencement de la guerre.

Comme d'habitude, M. O.-A. Neveu, secrétaire-financier, présenta un rapport intéressant des finances, lequel indique, toutes dépenses payées, un somme très appréciable en banque. Ce rapport fut trouvé satisfaisant et approuvé.

La Division 790 a accordé son appui financier aux mécaniciens-opticiens en grève.

La Division fut honorée de la visite de M. Aurèle Lacombe, premier président de l'Union, Joseph Therrien, ancien président, Albert Roy, ancien agent d'affaires, et Raoul Trépanier, ancien agent d'affaires et maintenant conciliateur du ministère fédéral du Travail. Le président Elphège Beaudoin regrette l'absence de M. Gérard Gagnon, ancien président, retenu chez lui par une grave maladie.

Ces dignitaires étaient les invités d'honneur à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'Union internationale.

Des discours intéressants furent prononcés, entre autres par M. Aurèle Lacombe, qui fit l'historique de la fondation de la Division 790, en 1918. Les employés, dit-il, recevaient à cette époque un salaire désastreux de 25 cents de l'heure. Il énuméra les difficultés qu'ils eurent à surmonter pour arriver à organiser cette division.

Il fit remarquer qu'à cette époque la Compagnie des Tramways était en pourparlers avec le Conseil de Ville de Montréal pour une extension de sa franchise. Alors il avait été décidé, à la demande du commissaire Alphonse Verville, d'insérer dans le contrat de la compagnie une clause reconnaissant à ses employés le droit de s'organiser. Il félicita les employés de tramways de s'être choisis des directeurs sages pour les diriger.

Les autres orateurs furent M. Alphonse Gérard, Albert Roy, Raoul Trépanier, Jean Renaud et O.-A. Neveu qui fut chargé de remercier les orateurs et les dames qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête.

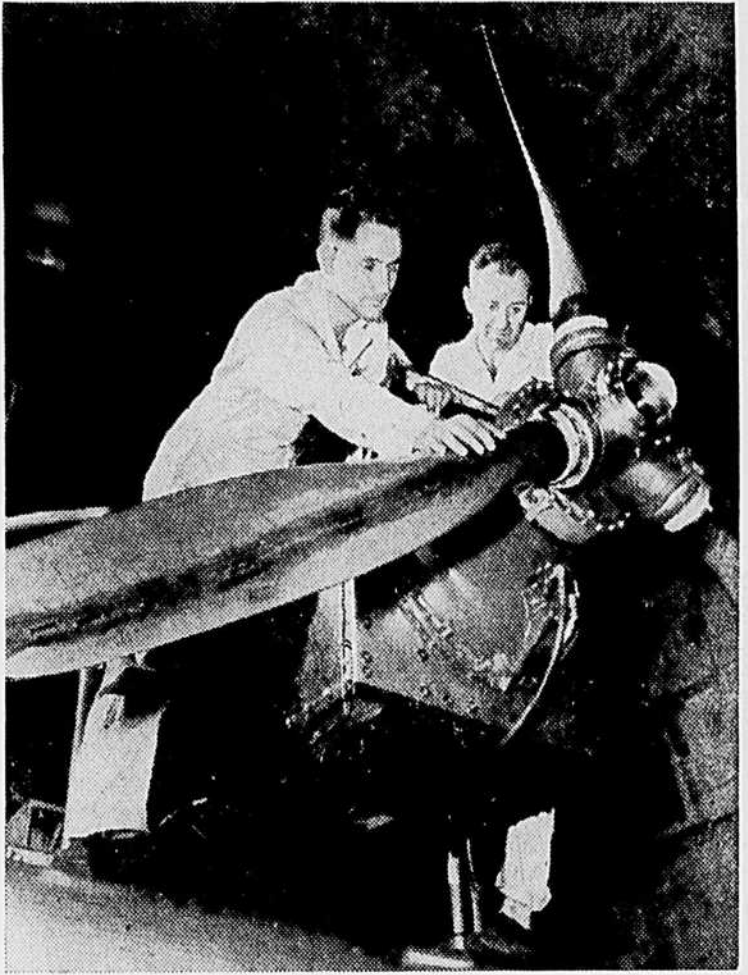
Cet anniversaire a été marqué par la diffusion, à 10 h. 15 précises, par les postes du "Réseau Bleu" (Blue Network) de la cérémonie d'anniversaire. Les membres entendirent une allocution du président général W.-D. Mahon, le seul homme survivant qui ait assisté à la première conférence à Indianapolis, en 1892. M. Mahon est âgé de 81 ans.

A l'issue de cette cérémonie, M. J.-E. Beaudoin rappela toutes les péripéties de l'organisation des employés de tramways en union en 1918. L'Union internationale compte maintenant 250,000 membres. M. Beaudoin fit ressortir la coopération entre l'Union, la direction et le gouvernement dans la grande oeuvre de la lutte pour la défense de la liberté et de la civilisation. Il relata le fait que l'Association amalgamée des employés de tramways fit obtenir à ses membres plus de \$20,000,000 en salaires, soit par négociation, soit par arbitrage. A l'heure actuelle, d'ajouter M. Beaudoin, l'Association Amalgamée était au faite de son progrès.

Des rafraichissements et un goûter furent servis à la nombreuse assistance.

Il y a 2,000 sociétés coopératives industrielles en Chine.

ON TRAVAILLE POUR LA VICTOIRE



ENTREVUE DE L'AGENT DU LOCAL 249 AVEC M. WILFRID GAGNON

Au début de la réunion du Local 249 des travailleurs en chaussures, mercredi soir, le président Jos. Giroux fit prêter l'obligation d'usage à cinq nouveaux membres du sexe féminin.

Le Local 249 a eu le plaisir d'entendre un intéressant rapport de M. Chs McKercher, agent d'affaires, relatif à la campagne de la Narwill Shoe au sujet des difficultés qui surgissent, il y a quelques semaines, à propos du boni de vie chère.

M. McKercher déclare avoir eu une entrevue avec M. Wilfrid Gagnon, propriétaire, au sujet de cet imbroglio. M. Gagnon, dit-il, regrette beaucoup ce qui s'est produit durant son absence. Les ouvriers n'avaient pas raison de prendre l'attitude qu'ils ont prise, mettant la compagnie dans un embarras indescriptible dû au fait qu'elle détient un contrat strictement d'union avec la B.S.W. Union, et je tiens à ce contrat, de déclarer M. Wilfrid Gagnon, qui permet à la compagnie de faire reconnaître les produits de cette firme comme des produits unionisés.

M. McKercher, ajoute que M. Wilfrid Gagnon a affirmé que la

compagnie n'avait aucunement affaire au représentant de l'Union syndicale, union rivale à la B.S.W. Union. Des ordres seront donnés en conséquence au gérant de la compagnie a déclaré M. Gagnon.

Entre temps, déclare M. McKercher, des nouveaux développements se dérouleront d'ici à quelques jours dans l'intérêt de la B.S.W. Union.

Plusieurs questions internes furent discutées. On souligna le fait que d'ici quelques jours on pourra constater que les femmes employées à la Slater Shoe Co. feront partie intégrale de la B.S.W. Union. C'est le désir du gérant de la compagnie, M. Eugène Gibeau, lequel nous a donné la certitude que celles-ci recevront l'augmentation de salaire déjà accordée au personnel unioniste, à condition qu'elles appartiennent à l'Union.

A l'issue de la séance M. Jos. Giroux, président, rappela aux intéressés que si le boni de vie chère a été obtenu, c'est grâce à l'effort et au travail constant des officiers du Local 249, c'est donc dire que les cordonniers doivent faire bloc autour et se joindrent aux membres du Local 249.

A la Fédération des Métiers de l'Imprimerie

Les membres de l'Union Typographique, local 856 des Trois-Rivières, ont choisi, à leur dernière réunion, leur président, M. Lucien Bergeron, pour les représenter à la conférence de la Fédération des Unions Internationales des Métiers de l'Imprimerie de la province de Québec. Cet important congrès annuel se tiendra les 26 et 27 septembre, à Montréal, aux quartiers généraux des métiers de l'imprimerie, 909, boulevard Saint-Laurent.

Fondée il y a plus d'un an pour l'avancement des intérêts des employés des diverses branches de l'imprimerie, cette fédération a déjà donné des résultats des plus satisfaisants et promet encore plus pour l'avenir.

Déjà plusieurs unions locales de la province ont envoyé les lettres de créances de leurs délégués. On s'attend que toutes les unions des métiers de l'imprimerie seront représentées.

Les questions à l'ordre du jour seront étudiées à la lumière des événements et des circonstances qui sont le fait des actes de guerre qui obligent tous les Canadiens à reviser leur genre de vie et leurs méthodes de production.

Cette conférence se réunira donc samedi prochain. Tous les délégués sont convoqués pour 10 heures du matin.

BANDES MEDICALES

pour hommes, dames, enfants, hernie, maternité, descente de l'estomac, reins flottants, bas pour varices, bretelles, etc.

Ajustement par experts et expertes diplômés.

Brassières pour opérés du cancer. Aussi corsets et brassières de style.

CLARICE CORSET SHOPPE

825 Mont-Royal E. AM. 3312

Sorel Workers Hold Huge Spontaneous Meeting

The workers of Sorel showed last Thursday night that despite the efforts of the boss-controlled politicians who gave orders to the police to prevent a meeting being held in the public park, they were determined to hear the labor leaders show them the way out of their economic slavery to the powerful reactionary interests in Sorel.

After they had been denied the use of the park, the trade union leaders retired to the cellar where the Metal Trades Council has its headquarters, it being the only place they have been able to rent permanently in Sorel due to the pressure exerted on any owners of public halls to prevent them from renting their premises to international trade union organizers, and there set up their loud speakers and began to address the workers.

In a short time ten thousand workers were jam packed for several blocks to hear their message. Brother Fournier, president of the Montreal Trades and Labor Council, Elphège Beaudoin, president of the Quebec Provincial Federation of Labor, and Adrien Villeneuve, organizer of the Metal Trades Council, addressed the workers and great enthusiasm was shown every time the speakers spoke on the subject of their slavery to the economic interests which controlled their City and what they should do to free themselves from these shackles, organize into a strong trade union under the American Federation of Labor banner.

President Beaudoin, of the Quebec Federation of Labor, was especially bitter in his remarks with respect to the political set-up in Sorel which permitted the politicians possibly acting under orders of certain fascist-minded employers to deny the citizens and workers of that City the right to use their own park for a meeting. Mr. Beaudoin asked the workers if it was not high time that they recognize that it was useless to hope that either of the two old-line parties would ever give them justice or would ever consider their demands for a rightful share of the benefits of their labor. He urged the workers to seriously consider if the time had not come when they should support a party of their own, unfettered by pledges to big financial and industrial interests.

Paul Fournier, of the Trades and Labor Council of Montreal, gave the workers vivid examples of what had been accomplished in other industrial centers of the Province through organization in the American Federation of Labor unions, which had obtained for thousands of workers better conditions of work and wages adequate to meet the ever increasing cost of living.

From the interest they showed and the enthusiasm they displayed it is apparent to even the most casual and unbiased observer that the workers of Sorel have had enough of the economic and political dictatorship of certain powerful interests who dictate to them whether or not they will work and whether they will stay in this or that house and deny them the use of a public park which after all is the property of all the citizens not of a few politicians.

The demand for a real honest to God Labor Party grows day by day, as the belief grows in the minds of the workers that that is the only road for them to follow in order to get for themselves and their families a decent living standard and break the dictatorship of certain fascist-minded capitalists.

Labor News From Britain

From HERBERT TRACEY of the British Trades Union Congress

Workers Confident and Determined

Britain's 7th Trades Union Congress, the 4th since war was declared, attracted the largest body of delegates that had assembled for more than a quarter of a century, representing a more powerfully organized Trade Union Movement than any previous Congress.

As their President this year they have a Lancashire craftsman, Frank Wolstencroft, head of the Amalgamated Society of Woodworkers, now close upon 200,000 strong. Like many Lancashire men Frank Wolstencroft is an ardent sportsman.

A sporting metaphor enlivened his presidential address, which I spite of hard knocks and booby saw in proof form. It was evidently written when news from the battle-fronts was none too good. Events were not moving as we wished to see them move. But there was a robust and stouthearted note of confidence and determination in the presidential utterance. It opened with a fine tribute to Prime Minister Churchill, in which use was made of a cricketer metaphor:

"Wickets are falling fast; it's all over bar the shouting, so must Nazi Germany have thought as so many other people did when they watched Churchill, the next man in, take his stand: the man who was not given a place in other teams because in days gone by he warned the nation of what would befall if it believed that the Hun would play according to the rules of the game." So the metaphor began, and went on: "Well played, Churchill, I say. Well played in the great Test of all times. Well played in bowling from some of our so-called home supporters, as well as from our opponents. I wish you the best of luck in your thankless task. May heaven be good to you. May you retain your health, strength and vigour until victory is assured. I thank God that in our hour of need the nation found a man with courage and faith in our people to see it through. Opposed to you in politics, I nevertheless express to you the gratitude of the working people upon the magnificent example you have set of grim resolution and unflinching devotion to duty."

Hands Across The Sea

The President's address breathed a spirit of warm comradeship in its

references to "our kinsfolk across the seas". Frank Wolstencroft paid a special tribute to Australia and the other Dominions, and expressed the earnest hope that when the war is over — and perhaps before it ends — arrangements can be made between the Trade Union Movement of Australia, Canada, the South Africa Union, India, as well as the United States of America, for periodical conferences with the British T.U.C. This would enable then to maintain close contact with one another.

"That is essential for the welfare of the world. I am sure the Congress welcomes the closer ties we have been able to make with the American Labour Movement. The new Anglo-American Committee now being formed is not all we hope to achieve in the way of closer association, but it is a step forward and we hope that bigger results will follow."

Interchange Of Worker-Delegations

In this connection the T.U.C. President threw out in his address an interesting suggestion. It would be exceptionally useful, he said, if the various countries could exchange a number of workers for a period of six or twelve months. It would help to promote unity and enable trade unionists to understand one another better. If this mutual exchange is feasible, President Wolstencroft declares that the Trade Unions should be the selecting bodies.

President Wolstencroft displayed some impatience with critics who say that industrial workers have not been pulling their weight. Such complaints he characterised as foolish and said they will not stand examination. "Taking into account the wholesale transference of jobs, the removal from home and familiar surroundings, long hours of labour, night shifts, black out, raids and short rations, the response of the industrial workers has been magnificent. Shril criticism is a poor reward for their prolonged and patient effort and unstinted service. But whatever their resentment and grievances I appeal to them to continue to give their best, always bearing in mind that slackness or needless delay in doing their individual job may mean the loss of the lives of fellow workers in the armed forces."

Unions Grow Stronger

Statistics are not yet available to show the actual numerical strength of the Trade Unions represented in the 74th Congress. Up to the end of 1941 there was a recorded increase of 353,550 in the preceding twelve months. This gives a total of approximately 5½ million members in the Unions affiliated to the Congress. To that total has to be added the increase of the whole of the present year. It is probable that this increase exceeds that of 1941.

One of the Labour Unions, the Transport and General Workers' Union, claims a present membership in excess of one million. That is the largest Union of general labour. At the other extreme the largest craft organisation, the Amalgamated Engineering Union, has been putting on membership at the rate of 2,000 a week. Its present membership is approximately 670,000; that is almost exactly double what it was in the year that the war began.

No Manpower Shortage In West

Washington, D. C. — Henry J. Kaiser, the West Coast shipbuilder, laughs at talk of manpower shortages.

"I've got 130,000 men working for me building ships. Last year I had only 3,000."

"There's no shortage of manpower in the West. There may be a shortage of skilled labor. That's why we have a training program. That's the solution to the manpower question. There are lots of people who aren't working in important industries."

"The labor problem will be taken care of by labor and by the people of America."

ETHICS

A clothing merchant's son asked him to define ethics.

"Well, I will show you," said the father. "Suppose a lady comes into the store, buys a lot of goods and pays me ten dollars too much when she goes out. Then ethics comes in. Should I or should I not tell my partner?"

ALL FIXED

Friend: "So you're setting your boy up in the bakery business."

Man: "Yes, he's so keen for dough and such a swell loafer that I'm sure he'll rise in the business."



VETERANS! YOU ARE NEEDED AGAIN!

Attention! You men of 1914-1918 . . . get into the present scrap! The age limit has now been raised to 55 in categories A, B, and C, — so here's your chance!

Veterans are urgently required for defence in operational areas, as reinforcements for Veteran Guard of Canada Units now Overseas and for vitally important guard duties.

The Veterans Guard of Canada is very much on Active Service in Canada and Overseas . . . It is a Corps — an integral part of the Canadian Active Army . . . in which any Veteran may be proud to serve . . . in which he can serve well.

Is Your Present Job More Important Than This?

Men are badly needed . . . advancement is rapid. There are many vacancies for technicians, administration personnel and those skilled in trades. Special Trades Pay and Allowances apply.

The Need is Urgent.

The Duties are Important.

Promotion is Rapid.

If you served in the Empire Forces in 1914-1918 and want to do your bit in this war—
JOIN NOW.

See the nearest recruiting officer, or, if there is none in your vicinity, fill in this coupon and mail it now.

Officer Administering, Veterans Guard of Canada,
95 Rideau Street, Ottawa, Ontario.

I am a veteran of the last war. Please send me more information about enlistment in the Veterans Guard of Canada.

My name is

My address

No. Street or R.R. City or Town Province

Served in the last war with

(Signed)..... (name of unit here)

PALACE

"Eagle Squadron"

with ROBERT STACK
DIANA BARRYMORE
And the Flying Heroes of the
EAGLE SQUADRON

CAPITOL

MICKEY ROONEY in

"A Yank at Eton"

with EDMUND GWENN
Added Feature

The Affairs of Martha

PRINCESS Theatre

"SWEATER GIRL"

starring EDDIE BRACKEN
with JUNE PREISSER
Added Feature

"TOMBSTONE"

The Town Too Tough To Die

LOEW'S THEATRE

Held for a 6th Week!

GREER GARSON

Walter PIDGEON in

"Mrs. MINIVER"

with Teresa WRIGHT

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS

(Edifice du Théâtre St-Denis)

Spécialités :

Bouquets de Noces, Tributs floraux

Escompte de 10% aux lecteurs du

"Monde Ouvrier"

Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

NOTICE is hereby given that Frances Helen Shand Howell, of the City and District of Montreal in the Province of Quebec, married woman, presently residing at No. 32 St. Vincent Street, Port of Spain, Trinidad, British West Indies, will apply to the Parliament of Canada at the present session or the next session thereof, for a bill of divorce from her husband George Edward Howell, of the City and District of Montreal, in the Province of Quebec, Assistant Manager, on the grounds of adultery.

Dated at the City of Montreal in the Province of Quebec this 18th day of July, 1942.

HENRY BOULKIND,

414 St. James Street, West,
Montreal,
Solicitor for Applicant.

Avis de l'Application pour Divorce

Avis est ici donné que James William McDonald, de la Ville de Ville St-Pierre, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec, Electricien, s'adressera au Parlement d'Ottawa, à la présente ou à la prochaine session des Chambres, pour obtenir un décret de divorce contre son épouse, Jean McKenzie Redfern McDonald, de la Ville de Verdun, dans le District de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Fait, signé et daté à Montréal ce 17ème jour d'août, 1942.

JOHN E. CRANKSHAW,
Solicitor for Applicant.

Praise Street Carmen On 50th Anniversary

Tuesday, September 15th President William Green paid high tribute to William D. Mahon, president of the Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America, on a coast-to-coast radio program celebrating the 50th anniversary of that union.

The record of this union's achievements under Mr. Mahon's leadership "is a story of human progress that should serve as an inspiration to all of us, especially in these days when we are fighting a desperate war to preserve the opportunity for progress," Mr. Green declared.

He said Mr. Mahon had become "wedded to the ideal" of bettering conditions of street car workers fifty years ago when these employees "were given less consideration than the machinery they operated."

After long and bitter struggles, the members of this union now receive the highest wages and enjoy the best working conditions in the history of the industry, Mr. Green announced. He added:

"I should like to point out, in addition, that this union, the Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America, pays out in benefits to its members more than a million dollars a year. Total payments to members for death, disability, old age and sick benefits now aggregate 27 million dollars.

"Furthermore, this union, despite the strenuous opposition it has encountered in its organization efforts, has pioneered in stabilizing labor relations in industry. From the beginning it has advocated arbitration of all disputes and all of its contracts with employers now contain a clause providing for such arbitration. In this way strikes and lock-outs are avoided.

"Bill Mahon is America's veteran labor leader. He has served not only the members of his own union well, but the entire labor movement. For twenty-five years he has been a vice-president of the American Federation of Labor and has played an important role in the development of its policies and program. He has made America a better place to live in.

"For these reasons, voicing the unanimous sentiments of the six million members of the American Federation of Labor, I now offer my personal and official congratulations to the Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America and to its stalwart president, William D. Mahon, on the fiftieth anniversary of this progressive union."

Mr. Green read to the nationwide radio audience a tribute to the union and its members from President Roosevelt. The President's letter follows:

THE WHITE HOUSE
Washington

Dear Mr. Mahon:

Please extend my greetings to the officers and members of the Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America, upon the occasion of its fiftieth anniversary as the representative of the men and women employed in that mass transportation industry of the United States and Canada.

The work your members are doing day and night over the streets and highways of the nation, in fair weather or in foul, is of high importance in getting thousands of war workers to and from their jobs. Thus they are enlisted in the war production fight which we are winning for our people and for the United Nations.

I know the Street, Electric Railway and Motor Coach workers of the United States and Canada will continue to do their bit in full meas-

ure for those who are fighting our fight, and that of all liberty loving people, on land, sea and in the air in all parts of the world.

Very sincerely yours,

(Signed)

FRANKLIN D. ROOSEVELT.

Mr. Mahon, speaking on the same program, praised the courage and perseverance of the members of the union in winning their fight for recognition and progress. Another stirring tribute to the organization was paid by Joseph B. Eastman, Director of the Office of Defense Transportation.

Organized Labor Lose Rod Plant

A staunch fighter and worker of the labor movement was lost when Rod Plant, associate secretary of the Trades and Labor Congress of Canada died in Ottawa recently. Brother Plant who had occupied this position with the Congress for over fifteen years was known throughout the Dominion and had occupied many position in the labor movement.

Brother Plant was a painter by trade and was president of Local 200 of the Painters, Decorators and Paperhangers' Union at one time. After ill health had forced him to become a bakery driver he organized the Bakery Drivers Union of Ottawa, of which union he became president and later secretary and business agent.

In 1923, Brother Plant became a member of the staff of the City Assessment Department of the City of Ottawa at which time he became a member of the Civic Employees Union.

It was in 1923 that Brother Plant first assumed the duties of Associate secretary of the Trades and Labor Congress of Canada and in 1934 he became associate editor of the Canadian Congress Journal and at the same time was organizing secretary of the A. and B. Federal Unions when this department of the Congress was set up.

Rod Plant was also active in municipal politics, he was elected alderman in 1929 and remained in office until 1934. During his term of office he was instrumental in obtaining a revision of the Fair Wage By-law of the City, which was greatly favorable to the workers.

Brother Plant was also greatly active in the Workers Educational Association and was in turn vice-president then secretary-treasurer for twelve years. He also was a member on many other bodies representing labor's cause with distinction and ability.

Brother Plant is mourned by thousands of trade-unionists in Canada who had come to admire his ability and integrity.

GASSY

A laborer who stuttered badly was arrested for some misdemeanor and was taken before the magistrate.

"What is your name, prisoner?" asked the judge, severely.

The prisoner screwed up his mouth and began: "S-s-s-s-s-s-s-st-sp"

The magistrate broke in: "I am asking what your name is."

Again the prisoner started in: "S-s-s-s-s-s-s-st-sp"

Whereupon the magistrate lost his patience and turned to the policeman who had brought the prisoner in:

"What is this prisoner charged with, officer?"

"Beggara, Oi don't know, but Oi should think it was sody water."

LOST OUT

Old Father Hubbard went to the cupboard to get himself a drink, and when he got there the cupboard was bare, so he took one from the sink.



Clear telephone lines for ALL-OUT PRODUCTION

Your telephone is part of a vast interlocking system now carrying an abnormal wartime load. Don't let needless delays hold up messages on which production efficiency may depend.

OTHER "WARTIME TELEPHONE TACTICS"

- 1 BE SURE you have the right number... consult the directory.
- 2 ANSWER promptly when the bell rings.
- 3 BE BRIEF. Clear your line for the next call.
- 4 USE OFF-PEAK hours for your Long Distance Calls.

These things may look trifling, but on 6,500,000 daily telephone calls, they are very important.

Halts Chemical Plant Strike

East Alton, Ill. — Prompt intervention by President William Green of the American Federation of Labor ended a strike by a local union of chemical employees at the local plant of the Western Cartridge Company.

After receiving orders from Mr. Green to return to work immediately on pain of having their charter revoked, the members of the union voted to go back to their jobs and submit their grievance to the National War Labor Board for decision.

Mr. Green coupled his orders to the local union with a stinging condemnation of the company which, he charged, was actually responsible for the strike.

He pointed out that the company had repeatedly discharged the president of the local union, who used to work in the plant, and had refused to reinstate him even after a special United States Army Commission had recommended such action.

"Under the circumstances," Mr. Green said in a public statement, "the employees are forced to the conclusion that the real purpose of the company is to wreck their union organization. That is how this strike came about."

Nevertheless, Mr. Green directed the local union to end the strike without delay because the plant "is engaged in vital war production." He urged the employees to let the War Labor Board consider their complaints. At a union rally it was decided unanimously to follow his advice.



BLACK HORSE OF COURSE!

CANADA'S FINEST ALE

Pro and Con on Recorded Music Ban by Musicians Union

Elmer Davis, Director of War Information in the U. S. told an investigating group of the Senate, that the ban on recorded music imposed by the Musicians Union threatened the continued existence of many smaller radio stations vitally necessary to the national war effort.

In opening his testimony Mr. Davis said:

"A policy which threatens the continuance of many of these stations is injurious to the national system of communications and may seriously hamper the work — for this office (OWI) was established — of informing the people about the status and progress of the war effort and the war policies, activities and aims of this government."

The OWI chief's testimony covered largely his correspondence with the musicians' union chief, appealing to him to reverse his order of June 25 informing all recording companies in the United States that the services of his union members would no longer be available to them and explaining that his

action was taken to provide more work for "live musicians."

Mr. Davis continued to outline the various reasons vital to national morale and victory which inspired the jointly-sponsored appeal.

"There are more than 150 communities in this country," he said, "which are not within the jurisdiction of any local union of the American Federation of Musicians but which are served by as many or more radio stations. Many of the stations are in small communities in which there are few if any unemployed union musicians. These stations are dependent on recorded music to hold their audiences, without which they would be unable to keep going."

"The director of this office is not personally an addict of the juke box, but he notes that it seems to be highly popular among soldiers, sailors and marines in army posts at home, and among factory workers as well, while at our outposts overseas recorded music is a vital necessity for the entertainment of our troops."

Reveals Facts About Limit on Recorded Music

Local 802, American Federation of Musicians, was forced to take paid advertisements in the New York newspapers to tell the public the union's story, which the press has refused to print in news columns on President James C. Petrillo's banning of recording.

Exploding the lies against Petrillo, the advertisement says:

"The fact is that Brother Petrillo is but carrying out the unanimous decision of our international executive board. The latter, in turn, is carrying out the unanimous decision of the 518 duly elected delegates who attended our 46th national convention — which expressed the will of the entire membership."

Explaining why only 35 percent of the 138,000 AFM members are steadily employed, the ad says:

"Do you know that 95 per cent of the music heard today in the United States and Canada is 'canned'? — that only the remaining 5 percent is played by living musicians?"

"There are approximately 800 radio stations in the United States. Over 500 of these do not employ one single living musician. They operate exclusively on recorded music. There are approximately 500,000 coin-operated juke boxes in our country. The total income from this source alone is around \$150,000,000 annually."

"Is not the musician, then, justified in saying: 'I will make no more records until and unless honest negotiation provides a solution by which the public may continue to enjoy the product of our time and labor, and I may continue to work and earn a living?'"

and importance. He pointed to the seriousness of post-war problems and urged all groups to work together to solve them for the common interest of the province, of the country and of the allied nations.

Wage Boost Approved

The Ontario Regional War Labor Board today announced they have approved an agreement between the Algoma Steel Corporation, Sault Ste. Marie, Ont., and the International Association of Machinists, granting an eight-cent-an-hour increase in wages to machinists.

The increase is retroactive to January 1 and brings the hourly wage to 83 cents.

The dispute has been under consideration for some time and at the suggestion of Hon. Peter Heenan, Ontario Minister of Labor, the agreement between the association and the company was sent to the regional war labor board for ratification.

A wage dispute by the general laborers of the plant was not mentioned in this settlement.

TAKING NO CHANCES

"I remember once," said the soldier, relating his experiences, "when a big explosion tore up the main road."

"And what did you do?" asked one of his listeners.

"I tore up a side street," replied the soldier, emptying his glass.

Les employés de la R.C.A. Victor en faveur de l'union internationale

Une entente est conclue entre la R.C.A. Victor et l'Union internationale. La convention collective est signée à la suite des séances d'un comité de conciliation fédéral, composé de l'hon. juge M.-B. Archibald de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, président; M. Drummond Wren, de Toronto, représentant les employés et M. J.-J. Perreault, de Montréal, représentant de la Compagnie.

Cette entente a été négociée immédiatement après la tenue d'un vote chez les employés. Ce vote a donné le résultat suivant: 1,185 en faveur de l'union internationale, 122 contre et 49 bulletins nuls.

La convention en vigueur a compté du 12 septembre dernier pour un an, comprend la reconnaissance de l'union comme l'agence de négociations des employés aussi longtemps que l'union internationale groupera la majorité du personnel. Les employés de la R.C.A. Victor Company sont des membres du Conseil des métiers de la métallurgie.

Les retenues moins fortes que prévues

"Le réaction des salariés montréalais en recevant leur paye semble paradoxale", rapporte-t-on aux quartiers généraux des finances de guerre. La déduction des impôts à la source, l'épargne obligatoire et les contributions à l'achat de certificats d'épargne de guerre expliquent apparemment ces réactions diverses auprès des salariés. Dans l'ensemble, on signale que le chiffre de paye de nombre de salariés est plus élevé qu'auparavant, grâce à l'abolition de la taxe de défense nationale et, dans plusieurs cas, de la réception du boni de vie chère.

Le comité national des finances de guerre révèle que les directeurs d'une industrie locale avaient été très déçus, au début du mois, en constatant que vingt-sept de leurs employés abandonnaient leur contribution à l'achat de certificats d'épargne de guerre. En recevant leurs salaires, ces ouvriers se rendirent compte que les retraits causés par les nouveaux impôts étaient compensés par de nombreux avantages dont ils n'avaient pas d'abord apprécié toute l'importance en étudiant le nouveau budget.

La surprise fut si grande, les déductions si légères que ces vingt-sept employés se sont empressés de prévenir les directeurs de leur décision de continuer à soustraire de la paye de chacun la contribution antérieurement versée à l'achat de certificats. Un porte-parole du comité national de Finances de Guerre a fait remarquer que "nombre d'ouvriers ne tarderont pas à réaliser que le budget du ministre des Finances a été mal interprété tout d'abord et que le salaire net, compte tenu de tous les nouveaux impôts, ne souffre pas de réductions aussi importantes que celles qu'on avait anticipées". — *La Presse*.

Beau succès pour la Fraternité de la pulpe et du sulfite à Lennoxville

Nous recevons de M. Armand Harnois, représentant de la Fraternité Internationale de Pulpe et Sulfite, le communiqué suivant concernant un contrat de travail intervenu entre la compagnie de la "Phillip Carey", de Lennoxville, et ses employés:

"A une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville de Lennoxville, jeudi le 10 courant, sous la présidence de M. Roland Aubé, récemment élu président et Doris Aldrich, secrétaire.



THE SLATER SHOE CO.

MONTREAL — CANADA

For the benefit of all...

We belong to the Union (for over 40 years now). We use Union made products. We employ Union labor.



Insist upon the UNION STAMP

Metal Trades Council Wins at R.C.A. Victor Firm

Labor Minister Mitchell announced that a board has effected settlement of a dispute between RCA Victor Co. Ltd., Montreal, and its employees, members of the Montreal Metal Trades Council's RCA union.

Attached to the unanimous report of the board was a collective agreement negotiated following a representation vote among the employees concerned. The vote showed 1,185 employees in favor of representation by the union and 122 against with 49 spoiled ballots.

The agreement, effective for one year from September 12, and from year to year thereafter subject to notice, provides for recognition of the union as the sole bargaining agency on behalf of all hourly-rated employees of the company, as long as the union represents a majority of them.

Personnel of the board follows. Mr. Justice M. B. Archibald of the Supreme Court of Nova Scotia, chairman appointed by the Minister of Labor, Drummond Wren, Toronto, appointed on nomination of the employees; and J. J. Perrault, Montreal, appointed on nomination of the employer.

Le comité national des finances de la "Phillip Carey Limited" appartenant à la Fraternité Internationale des ouvriers de la pulpe, sulfite et moulins de papier, se sont déclarés satisfaits des négociations en ce qui concerne les révisions des salaires et autres conditions de travail avec la compagnie et celle-ci a reconnu la Fraternité Internationale des ouvriers de la pulpe, sulfite et moulins de papier, comme agent négociateur pour tous ses employés. Ce contrat a été signé samedi par les personnes suivantes: pour la compagnie, W.-N. Rock, gérant général; pour la fraternité internationale, L.-P. Lacroix, vice-président; pour les ouvriers, Ro-

Vote Against Union

Employees of Simmons, Limited, decided yesterday against union representation in dealing with the company, in a vote taken under the supervision of Raoul Trepanier, Federal labor officer for Eastern Canada.

Of the 379 ballots cast, 217 were in favor of dealing directly with the company without union allegiance; 157 called for union affiliation and five votes were discounted as spoiled ballots.

The vote was taken as the result of two brief work-stoppages last week.

Brother W. Bélanger, organizer of the Upholsterers, declared yesterday, that the work of organizing the workers in this plant would go on, to see that the Company kept the promises it had made to the workers.

BRAVERY AT THE FRONT

Three Canadians, sleeping in a tent in one of the English training areas last summer, were rudely awakened by a terrific crash not far away.

"What was that—thunder or bombs!" asked one.

"Bombs," was the locanic answer. "Thank heaven for that?" chimed in the third. "I thought we were going to have more rain!"

HE LED

A Negro funeral was attended by a ventriloquist whose peculiar powers were not known to the others present. Another Negro told what happened at the cemetery. "Well, suh," he reported, "when dey begins to lower Joe into de hole, he says, 'Let me down easy, boys!'" "Did they go ahead and bury him?" asked a listener. "How de world does I know? I led de pack!"

For real refreshment
anytime...anywhere



say:
"MAKE MINE
MOLSON'S"

Anatole Desy Head of Labor Council

Quebec, September 17. — Anatole Desy, president of Nesbitt, Thomson and Company and prominent Montreal economist, was today elected president of the Provincial Superior Council of Labor at the first meeting of the body under Labor Minister Rochette.

Blair Gordon, president of the Dominion Textile Company, Limited, Montreal, and Alfred Charpentier, president of the Confederation of Catholic Workers of Canada, were chosen vice-presidents.

Members of the permanent commission are as follows: Sociologist and economist group, Rev. G. H. Levesque, director at Laval University, Leonce Girard, secretary of the Montreal shoe industry adjustment committee; employers' group, Emile Arbour, president of the Master Printer's Association of Montreal, J. R. Latter, of the Anglo-Canadian Pulp and Paper Company; employees' group, Joseph Matte, president of the Quebec and Levis Federated Trades and Labor Union and Alfred Charpentier, president of the Confederation of Catholic Workers of Canada.

Prior to the elections, Mr. Rochette told the gathering that the future of democracy depends to a large measure on the successful outcome of collaboration between bodies of employers and employees and between professional organizations and public utilities.

With the present war, he said, the question of collaboration had taken on an exceptional necessity